



Saulcy, le 2 novembre 2020

Vente boites de masques

Suite aux nouvelles mesures prises par le conseil fédéral, La commune de Saulcy met en vente, au bureau communal, des masques de protection 3 plis 50 pièces / CE au prix de Frs. 10.- la boite.

Pour rappel, le bureau est ouvert comme tel :

Lundi – mardi et jeudi matin de 8h30 à 11h30 ou sur appel pour urgence au 079 644 54 14.

Compteurs eau



Suite à la recrudescence des cas de coronavirus au Jura, et surtout suite à la situation dans le village, M. Philippe Lovis qui s'occupe de relever les compteurs d'eau, ainsi que la commune, vous serais très reconnaissants si vous pouviez envoyer par message ou whatsapp, une photo ou simplement le relevé de votre compteur d'eau au 079.312.61.50 en précisant bien s'il vous plait votre **NOM – PRENOM ET ADRESSE**. Pour cette année un peu particulière, les relevés seront effectués comme cela.

Magasin Jobé – ouverture

Cette année, le petit magasin Jobé qui se trouve à la salle communale sera ouvert le **samedi 26 décembre 2020** et le **samedi 2 janvier 2021**



Fenêtre de l'Avent



Suite à la situation face au coronavirus, les fenêtres de l'Avent, organisées par la société d'embellissement **n'auront pas lieu cette année**. Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine.



Fermeture bureau communal

Le bureau communal sera fermé durant les périodes de fin d'année du **vendredi 25 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021**. Réouverture le lundi 4 janvier 2021.



Bureau de vote

Le deuxième tour de l'élection du Gouvernement se déroulera le dimanche 8 novembre prochain. La commune relèvera la boîte aux lettres juste avant l'ouverture du bureau de vote c'est-à-dire 10h00.

ATTENTION : merci d'être attentif et de renvoyer la bonne carte de légitimation du scrutin cantonal (**bandeau gris**) signée si cette dernière est glissée dans la boîte ou envoyer par la poste. *Nous vous invitons le plus possible à voter par correspondance afin d'éviter tous contacts.*

Commande à l'emporter – Restaurant Bellevue

Le Restaurant Bellevue à Saulcy, pendant la fermeture, vous propose plusieurs mets à choix à l'emporter. Sur appel au 032.433.45.28 ou par mail info@lebellevue.ch

Pizzas – cordons bleus – tartare de bœuf ou de cheval – chasse – salades et vin à choix



Sapin Noël

Nous vous demandons cette année de passer commande au moyen du bulletin annexé jusqu'au lundi 30 novembre 2020.

Nous vous contacterons dès que les sapins commandés seront à disposition. **Le prix minimum est fixé à Fr. 10.--.**

Vous glisserez l'argent dans la boîte aux lettres du bureau communal lors de la prise du sapin.

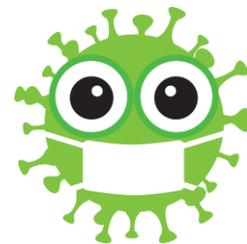
Conseil communal

Commande de sapins de Noël à déposer dans la boîte aux lettres du bureau communal **jusqu'au Lundi 30 novembre 2020**

Sapin : Nombre Hauteur approximative

Nom Prénom No téléphone





Limitons nos contacts, protégeons-nous

Le Gouvernement jurassien a présenté en conférence de presse une série de nouvelles mesures indispensables pour tenter d'endiguer le nombre exponentiel des contaminations à la COVID-19. Les mesures suivantes entreront en vigueur le lundi 2 novembre et seront appliquées jusqu'au 15 novembre 2020 :

- Interdiction des manifestations et rassemblements, publics ou privés, y compris dans le cercle familial, à l'intérieur comme à l'extérieur, de plus de 5 participants. Les exceptions à cette règle concernent les ménages de plus de 5 personnes, les assemblées législatives au niveau cantonal et communal ainsi que les séances des exécutifs, les actions nécessaires à la tenue d'élections et de votations, les assemblées de corporations de droit public qui ne peuvent pas être reportées, les manifestations politiques ou de la société civile et les récoltes de signatures ainsi que les services religieux et autres manifestations religieuses et les funérailles, à condition de collecter les coordonnées des participants (pour le surplus le droit fédéral limite à 50 participants).
- Fermeture des bars et restaurants
- Fermeture des infrastructures d'accès public tels que les musées et salles d'exposition, les salles de lecture, notamment des bibliothèques et des archives, les cinémas, les salles de concert, les théâtres, les casinos et salles de jeu, les établissements de loisirs, les centres de sports, piscines, patinoires, fitness et toutes autres installations destinées aux activités sportives à l'intérieur, les centres de bien-être, à moins qu'ils n'appartiennent à un hôtel et qu'ils ne soient accessibles qu'à la clientèle de celui-ci, les établissements de divertissement (déjà interdits par le droit fédéral) ainsi que les établissements à caractère érotique.
- Interdiction des entraînements, matchs et compétitions du domaine sportif amateur, sauf les entraînements en extérieur de maximum 5 personnes, en respectant les distances et sans contact.
- Obligation de porter le masque pour les élèves, le corps enseignant et les autres membres du personnel des écoles des degrés 9 à 11 HarmoS (secondaire 1) lors des activités présentielles, sauf exceptions, notamment pour des raisons médicales, auquel cas la distanciation doit être respectée ou une paroi de séparation installée.

Face à la gravité de la situation, le Gouvernement lance un appel solennel à la population jurassienne afin que les mesures soient strictement respectées et pour que tous les gestes barrières soient appliqués avec la plus grande diligence.

PRENEZ SOIN DE VOUS



Le Conseil communal